

# PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE SUPERVISEE

## Objectifs pédagogiques N°1: Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Être capable de :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir sa trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

## Objectifs pédagogiques N°2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Être capable de :

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

## Objectifs pédagogiques N°3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Être capable de :

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduite

## Objectifs pédagogiques N°4 : Pratiquer une conduite autonome sûre et économique.

Être capable de :

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence\*
- Pratiquer l'écoconduite

### Déroulement des 2h de rendez-vous préalable

La phase de conduite supervisée débute par la participation à un rendez-vous préalable d'une durée minimum de deux heures avec au moins un accompagnateur, organisé à la suite de l'évaluation de la formation initiale, sous la forme d'une séquence de conduite sur le véhicule de l'établissement. Au cours de ce rendez-vous, l'accompagnateur assis à l'arrière du véhicule bénéficie des conseils de l'enseignant.

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale. L'élève et son ou ses accompagnateurs non pas de distance minimale à parcourir sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit, et dans diverses conditions météorologiques.

L'accompagnateur, assis à l'avant du véhicule, à côté de l'élève, doit être titulaire de la catégorie B du permis de conduire depuis au moins cinq ans sans interruption à la date de la signature du contrat de formation de l'élève.

Le véhicule utilisé, à boîte de vitesses manuelle ou automatique, peut être attelé d'une remorque dès lors que l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie E (B). Un signe distinctif autocollant ou magnétisé conforme au modèle annexé au présent arrêté doit être apposé à l'arrière gauche du véhicule et sur la remorque, le cas échéant.

## FORMATION

**DURÉE :** 20h minimum + 2h de rendez-vous préalable + 3h de rendez-vous pédagogiques.

**RYTHME :** 2 à 4 heures / semaine

**OBJECTIFS :** être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome sûre et économique

**PUBLIC CONCERNÉ :**

- Candidat désirant obtenir le permis de conduire de la catégorie B en ayant effectué de la conduite supervisée avec un accompagnateur

**PRÉ-REQUIS :**

- Être inscrit auprès de l'agence nationale des titres sécurisés.

**MATÉRIEL REQUIS :**

- Tenue adaptée, pour la conduite
- chaussures solidaires aux pieds

**MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- livret numérique
- véhicule adapté pour l'enseignement

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

- Méthodes magistrales et
- interrogatives pour les enseignements théoriques et pratiques
- voyage école
- environnement adapté pour toutes les compétences

Auto-évaluation au fil des compétences

**FORMATEURS :**

- Titulaires BEPECASER ou TP
- ECSR

**VALIDATION :**

- Remplissage de la fiche de suivi numérique en cochant les compétences acquises
- Remise d'une attestation de fin de formation initiale

**Suivi et évaluation de l'action :**

Fiche d'évaluation de la satisfaction de l'élève

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :  
– respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route ;

La partie pratique d'un rendez-vous pédagogique est d'une durée d'une heure de conduite en circulation sur le véhicule de l'établissement, l'accompagnateur étant assis à l'arrière du véhicule. Elle a pour but de mesurer les progrès réalisés par l'élève et d'apporter les conseils nécessaires pour poursuivre la conduite supervisée dans de bonnes conditions.

La partie théorique est d'une durée de deux heures. Elle peut être organisée sous forme d'animation regroupant plusieurs élèves et leurs accompagnateurs. Elle porte sur les expériences vécues pendant la conduite accompagnée et sur les thèmes de sécurité routière prévus dans le livret d'apprentissage de l'élève.

Le rendez-vous est réalisé durant la période de conduite supervisée. L'enseignant mentionne ses observations concernant les rendez-vous pédagogiques sur la fiche de suivi de formation de l'élève et veille à ce que son livret d'apprentissage soit correctement renseigné.

#### **Déroulement des rendez-vous pédagogiques.**

Ce rendez-vous pédagogique, d'une durée minimale de trois heures, comporte une partie théorique et une partie pratique.

La partie pratique du rendez-vous pédagogique est d'une durée d'une heure de conduite en circulation sur le véhicule de l'établissement, l'accompagnateur étant assis à l'arrière du véhicule. Elle a pour but de mesurer les progrès réalisés par l'élève et d'apporter les conseils nécessaires pour poursuivre la conduite supervisée dans de bonnes conditions.

La partie théorique est d'une durée de deux heures. Elle peut être organisée sous forme d'animation regroupant plusieurs élèves et leurs accompagnateurs. Elle porte sur les expériences vécues pendant la conduite supervisée et sur les thèmes de sécurité routière prévus dans le livret d'apprentissage de l'élève.

L'enseignant mentionne ses observations concernant le rendez-vous pédagogique sur la fiche de suivi de formation de l'élève et veille à ce que son livret d'apprentissage soit correctement renseigné.

**AUTO ECOLE STENDHAL 19 rue Thiers 47190 AIGUILLON**

**– 05 53 84 38 17 / 06 73 76 61 16**

**[www.autoecolestendhal.com](http://www.autoecolestendhal.com) /autoecolestendhal@gmail.com**

– N° SIRET 532 130 473 00012-n° agrément préfectoral E 11 047 0366 0 RCS AGEN 532 130 473